

### Fiche de données de sécurité acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 08/23/2023

Numéro de version 5

Révision: 08/23/2023

#### 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** CYA HR TEST
- **Code du produit:** 00511431, 00511439BT, 511430BT, 511431BT
- **Emploi de la substance / de la préparation:** Réactif pour l'analyse de l'eau
- **Fournisseur :**  
Tintometer Inc.  
6456 Parkland Drive  
Sarasota, FL 34243  
USA  
phone: (941) 756-6410  
fax: (941) 727-9654  
www.lovibond.us  
Made in Germany
- **Numéro d'appel d'urgence:** +1 866 928 0789 (Anglais, Français, Espagnol)

#### \* 2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS08 danger pour la santé

Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.

STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour les voies urinaires à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS07

Eye Irrit. 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le "Hazard Communication Standard" (HCS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS07



GHS08

- **Mention d'avertissement** Attention
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**  
melamine
- **Mentions de danger**  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H351 Susceptible de provoquer le cancer.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les voies urinaires à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- **Conseils de prudence**  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.  
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P308+P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.  
P405 Garder sous clef.

(suite page 2)

US-F

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 08/23/2023

Numéro de version 5

Révision: 08/23/2023

Nom du produit: **CYA HR TEST**

(suite de la page 1)

· **Autres dangers** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description** : Mélange contenant des composés inorganiques et organiques.

· **Composants contribuant aux dangers:**

Comme il s'agit des informations de produit confidentielles l'indication du contenu est fait en gamme de pour cent.

CAS: 77-92-9 EINECS: 201-069-1 Numéro index: 607-750-00-3 RTECS: GE 7350000	acide citrique	Eye Irrit. 2A, H319; STOT SE 3, H335	10-<20%
CAS: 108-78-1 EINECS: 203-615-4 Numéro index: 613-345-00-2 RTECS: OS0700000	melamine	Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373	2.5-5%

· **Indications complémentaires** : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 4 Premiers secours

· **Description des premiers secours**

· **Indications générales** : Retirer immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

· **après inhalation** : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· **après contact avec la peau** : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· **après contact avec les yeux** :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes (au moins 15 min) et consulter un médecin.

· **après ingestion** :

Rincer la bouche et puis boire 1-2 verres d'eau.

Consulter un médecin.

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés:**

irritation

après inhalation:

irritations des muqueuses, Toux, Insuffisance respiratoire

en cas d'ingestion:

Soif

etat maladif

vomissement

troubles gastro - intestinaux

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

· **Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

· **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le produit est sous forme de comprimés non combustible.

Préparation contenant des composants combustibles.

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Gaz nitreux

Ammoniac (NH<sub>3</sub>)

Acide cyanhydrique (ou acide prussique HCN)

Azote oxydes (NO<sub>x</sub>)

Oxydes de soufre (SO<sub>x</sub>)

Phosphore oxydes (P<sub>x</sub>O<sub>x</sub>)

Oxyde de dipotassium

Oxyde de sodium

(suite page 3)

US-F

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 08/23/2023

Numéro de version 5

Révision: 08/23/2023

---

**Nom du produit: CYA HR TEST**


---

(suite de la page 2)

- **Conseils aux pompiers**
  - **Équipement spécial de sécurité :**
    - Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
    - Porter un vêtement de protection totale
  - **Autres indications**
    - Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations
    - Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives
    - Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.
- 

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
  - **Conseil pour les non-secouristes:**
    - Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
    - Éviter le contact avec la substance.
    - Veiller à une aération suffisante
  - **Conseil pour les secouristes:** Équipement de protection : voir section 8
  - **Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
  - **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
    - Assurer une aération suffisante.
    - Recueillir par moyen mécanique.
    - Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
  - **Référence à d'autres rubriques**
    - Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
    - Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13
- 

### \* 7 Manipulation et stockage

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
  - **Conseils pour une manipulation sans danger :** Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation
  - **Mesures d'hygiène :**
    - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
    - Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
    - Conserver à part les vêtements de protection.
    - Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
    - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
  - **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
  - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Stocker dans un endroit frais.
  - **Indications concernant le stockage commun :** Ne pas conserver avec les agents d'oxydation
  - **Autres indications sur les conditions de stockage :**
    - Fermer à clé et ne permettre l'accès qu'à la personne compétente ou à ses délégués
    - Assurez-vous que personne ne manipule avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
    - Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
    - Protéger contre les effets de la lumière
    - Stocker à sec
    - Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau
  - **Température de stockage recommandée :** 20°C +/- 5°C (environ 68°F)
  - **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 

### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

**CAS: 108-78-1 melamine**

WEEL (USA)	Valeur à long terme: 3 mg/m <sup>3</sup> OARS WEEL
------------	---

EL (Canada)	IARC 2B
-------------	---------

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 08/23/2023

Numéro de version 5

Révision: 08/23/2023

---

**Nom du produit: CYA HR TEST**


---

(suite de la page 3)

- **Indications complémentaires** : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
  - **Mesures d'ordre technique**:  
Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.  
Voir point 7.
  - **Équipement de protection individuel** :  
Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail.
  - **Protection respiratoire** :  
En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire
  - **Filtre recommandé pour une utilisation momentanée** : Filtre P3
  - **Protection des mains** :  
Gants de protection.  
Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.  
Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.
  - **Matériau des gants**  
caoutchouc nitrile  
Épaisseur du matériau recommandée:  $\geq 0.11$  mm
  - **Temps de pénétration du matériau des gants**  
Temps de rupture: Level 1 (< 10 min)  
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
  - **Protection des yeux** :  
Lunettes de protection  
Utilisez des lunettes de sécurité qui ont été testées et approuvées conformément aux normes gouvernementales telles que EN 166 (ou für US NIOSH).
  - **Protection du corps** : Vêtements de travail protecteurs.
  - **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale** : Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
- 

## 9 Propriétés physiques et chimiques

- **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Aspect**:
- **Forme / État physique** : Tablettes
- **Couleur** : blanc
- **Odeur** : inodore
- **Seuil olfactif**: Non applicable.
- **valeur du pH à 20°C (68°F)**: 6.26
- **Point de fusion/point de congélation** : Non déterminé.
- **Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** : Non déterminé.
- **Point d'éclair** : Non déterminé.
- **Inflammabilité (solide, gaz)** : Préparation contenant des composants combustibles.
- **Température d'inflammation** : Sans objet (solide).
- **Température de décomposition** : Non déterminé.
- **Température d'auto-inflammabilité** : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Propriétés explosives** : Le produit n'est pas explosif.
- **Limites d'inflammabilité ou limites d'explosion** :
  - inférieure : Non applicable.
  - supérieure : Non applicable.
- **Propriétés comburantes**: Non
- **Pression de vapeur** : Sans objet (solide).
- **Densité à 20°C (68°F)**:  $\sim 1.77$  g/cm<sup>3</sup> ( $\sim 14.77$  lbs/gal)
- **Densité relative** : Non déterminé.
- **Densité de vapeur** : Non applicable.
- **Taux d'évaporation** : Non applicable.
- **Solubilité(s)**:
- **l'eau** : soluble
- **Coefficient de partage (n-octanol/eau)** : Sans objet (mélange).
- **Viscosité** :
- **cinématique** : Sans objet (solide).

(suite page 5)

US-F

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 08/23/2023

Numéro de version 5

Révision: 08/23/2023

Nom du produit: **CYA HR TEST**

(suite de la page 4)

· <b>Autres informations</b>	
· <b>Teneur en substances solides :</b>	100 %
· <b>Informations concernant les classes de danger physique</b>	
· <b>Corrosif pour les métaux</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## 10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** voir section 10.3
- **Stabilité chimique** Stable à température ambiante
- **Possibilité de réactions dangereuses**  
Solution aqueuse réagit avec les métaux  
Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation  
Réactions au contact des agents de réduction  
--> Dégagement de forte chaleur  
Acide citrique : incompatible avec les bases, les oxydants forts, les amines. Le contact avec des nitrates métalliques provoque un risque d'explosion. Attaque l'aluminium, le cuivre, le zinc et leurs alliages - en présence d'humidité.  
Réaction aux ammoniac (NH<sub>3</sub>).
- **Conditions à éviter** Fort réchauffement (décomposition)
- **Matières incompatibles:**  
métaux  
aluminium, cuivre, zinc, ions métaux
- **Produits de décomposition dangereux:** Voir chapitre 5

## \*11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

<b>CAS: 77-92-9 acide citrique</b>		
Oral	LD50	3000 mg/kg (rat) (IUCLID)
Dermique	LD50.	>2000 mg/kg (rat) (limit test: there were no deaths)
<b>CAS: 108-78-1 melamine</b>		
Oral	LD50	3161 mg/kg (rat) (Registrant, ECHA)
Dermique	LD50.	>1000 mg/kg (lapin) (Registrant, ECHA)

### · Effet primaire d'irritation :

- **de la peau :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **des yeux :** Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Informations sur les composants :**  
L'acide citrique: Une seule goutte de 2% ou 5% en solution dans l'eau provoque une irritation faible ou nulle. Une solution de 0,5% est maintenue en contact avec les yeux provoque des lésions tissulaires irréversibles de la cornée.  
Acide citrique causé une légère irritation lorsque 500 mg a été testé sur peau de lapin dans un essai de 24 heures. (CHEMINFO, Centre canadien d'hygiène et de sécurité)

<b>CAS: 77-92-9 acide citrique</b>		
Effet d'irritation de la peau	OECD 404	(lapin : pas irritation)
Effet d'irritation des yeux	OECD 492	(lapin : fortes irritation)

- **Sensibilisation :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### · Informations sur les composants :

<b>CAS: 77-92-9 acide citrique</b>		
Sensibilisation	OECD 406	(cobaye : négatif) (EPA OPP 81-6: Guinea pig maximisation test)

(suite page 6)

US-F

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 08/23/2023

Numéro de version 5

Révision: 08/23/2023

Nom du produit: **CYA HR TEST**

(suite de la page 5)

- **IARC (Organisme International de Recherche sur le Cancer)**

CAS 108-78-1: Une exposition prolongée / répétée à des doses orales élevées peut entraîner la formation de cristaux et de calculs des voies urinaires à partir desquels des tumeurs peuvent se développer. (preuves suffisantes chez les animaux de laboratoire)

CAS: 999-99-9	un ou plusieurs ingrédients groupe 3 : pas classable quant à sa cancérogénicité chez l'humain	
CAS: 108-78-1	melamine	2B

- **NTP (Programme National de Toxicologie)**

CAS: 108-78-1 melamine 3 (equivocal evidence)

- **OSHA-Ca (Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle)**

Aucun des composants n'est compris.

- **Other information:** Voir chapitre 8/15

- **Synergique produits:** non disponible

- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

Les indications suivantes concernent au mélange :

Carc. 2

- **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Cancérogénicité** Susceptible de provoquer le cancer.

- **Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les voies urinaires à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Informations sur les composants :**

OECD 414: Essai de tératogénicité

OECD 473: Essai de mutagénicité

OECD 471, 474, 476, 487: Essai de mutagénicité sur les cellules germinales

- **CAS: 77-92-9 acide citrique**

OECD 471 (négatif) (Bacterial Reverse Mutation Test - Ames test)

- **Indications toxicologiques complémentaires :**

- **CAS: 77-92-9 acide citrique**

(source : GESTIS)

Principaux effets toxiques :

Aigu : Effet irritant sur les yeux et les voies respiratoires supérieures ; aucune preuve d'effets toxiques systémiques dans des conditions d'exposition professionnelles pertinentes

chronique : effets irritants sur les muqueuses et la peau.

Dommages à l'émail, dermatite (Merck)

Informations complémentaires :

Selon la valeur du pH, la poussière ou les solutions aqueuses concentrées sont très irritantes à corrosives pour les yeux.

## 12 Informations écologiques

- **Toxicité**

- **Toxicité aquatique :**

- **CAS: 77-92-9 acide citrique**

EC50 ~120 mg/l (Daphnia magna) (72 h)  
(IUCLID)

EC5 485 mg/l (Entosiphon sulcatum) (72h)  
(MERCK)

LC50 440-760 mg/l/96h (Leuciscus idus)  
(IUCLID)

- **CAS: 108-78-1 melamine**

LC50 >500 mg/l/48h (Leuciscus idus)

(suite page 7)

US-F

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 08/23/2023

Numéro de version 5

Révision: 08/23/2023

**Nom du produit: CYA HR TEST**

(suite de la page 6)

· <b>Toxicité sur les bactéries:</b>	
<b>CAS: 77-92-9 acide citrique</b>	
EC5	>10000 mg/l (Pseudomonas putida) (16h (Lit.))
· <b>Persistance et dégradabilité</b>	
<b>CAS: 77-92-9 acide citrique</b>	
OECD 301 B	97 % / 28 d (facilement biodégradable) (CO2 Evolution Test)
OECD 302 B	98 % / 2 d (facilement éliminé de l'eau) (Zahn-Wellens / EMPA Test)
· <b>Potentiel de bioaccumulation</b>	
Pow = coefficient de partage octanol/eau	
log Pow < 1 = Ne s'accumule pas dans les organismes.	
<b>CAS: 77-92-9 acide citrique</b>	
log Pow	-1.72 (.) (OECD 117, 20°C)
· <b>Mobilité dans le sol</b> Pas d'autres informations importantes disponibles.	
· <b>Autres effets néfastes</b>	
Les composés du phosphore et/ou de l'azote peuvent, en fonction de leur concentration, contribuer à l'eutrophisation des eaux de naturelles.	
Une pénétration dans l'environnement est à éviter.	

### 13 Considérations relatives à l'élimination

· <b>Méthodes de traitement des déchets</b>	
· <b>Recommandation :</b>	
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.	
· <b>Emballages non nettoyés :</b>	
· <b>Recommandation :</b> Evacuation conformément aux prescriptions légales.	
· <b>Produit de nettoyage recommandé :</b> Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.	

### 14 Informations relatives au transport

· <b>Numéro ONU</b>	
· <b>DOT, IMDG, IATA</b>	néant
· <b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	
· <b>DOT, IMDG, IATA</b>	néant
· <b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	
· <b>DOT, IMDG, IATA</b>	
· <b>Classe</b>	néant
· <b>Groupe d'emballage</b>	
· <b>DOT, IMDG, IATA</b>	néant
· <b>Dangers pour l'environnement:</b>	Non applicable.
· <b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Non applicable.
· <b>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC</b>	Non applicable.
· <b>Indications complémentaires de transport :</b>	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus

### \*15 Informations relatives à la réglementation

· <b>Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement</b>	
· <b>Sara</b>	
· <b>Section 355 (Substances extrêmement dangereuses):</b>	
Aucun des composants n'est compris.	

(suite page 8)

US-F

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 08/23/2023

Numéro de version 5

Révision: 08/23/2023

Nom du produit: **CYA HR TEST**

(suite de la page 7)

· <b>Section 313 (Listes de toxiques chimiques particuliers 40 CFR 372)</b>
Aucun des composants n'est compris.
· <b>TSCA (Toxic Substances Control Act des États-Unis):</b>
Tous les composants ont la valeur ACTIVE.
· <b>Hazardous Air Pollutants</b>
Aucun des composants n'est compris.
· <b>Proposition 65</b>
· <b>Produits chimiques connus et peuvent causer:</b>
Aucun des composants n'est compris.
· <b>Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des femelles:</b>
Aucun des composants n'est compris.
· <b>Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des mâles:</b>
Aucun des composants n'est compris.
· <b>Produits chimiques connus pour causer une toxicité à l'développement:</b>
Aucun des composants n'est compris.
· <b>New Jersey Right-to-Know List:</b>
Aucun des composants n'est compris.
· <b>New Jersey Special Hazardous Substance List:</b>
Aucun des composants n'est compris.
· <b>Pennsylvania Right-to-Know List:</b>
CAS: 108-78-1   melamine
· <b>Pennsylvania Special Hazardous Substance List:</b>
CAS: 108-78-1   melamine
E
· <b>EPA (agence de protection de l'environnement des États-Unis)</b>
Aucun des composants n'est compris.
· <b>NIOSH-Ca (Institut national de recherche sur la sécurité et la santé au travail)</b>
Aucun des composants n'est compris.

· **Indications sur les restrictions de travail :**

Respectez les réglementations nationales, le cas échéant :

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes (94/33/CE).

Respecter les limitations d'emploi pour les futures mères et pour celles qui allaitent (92/85/CEE).

· **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### \* 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

· **Restriction de l'utilisation recommandée.** Utilisation industrielle seulement

· **Numéro de version / date de révision :** 5 / 08/23/2023

· **Acronymes et abréviations:**

OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development

STOT: specific target organ toxicity

SE: single exposure

RE: repeated exposure

EC50: half maximal effective concentration

IC50: half maximal inhibitory concentration

NOEL or NOEC: No Observed Effect Level or Concentration

ACGIH® - American Conference of Governmental Industrial Hygienists

•A1 - Confirmed human carcinogen

•A2 - Suspected human carcinogen

•A3 - Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans

•A4 - Not classifiable as a human carcinogen

•A5 - Not suspected as a human carcinogen

(suite page 9)

US-F



# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (HazCom 2012)

Date d'impression : 08/23/2023

Numéro de version 5

Révision: 08/23/2023

---

**Nom du produit: CYA HR TEST**

---

(suite de la page 8)

IARC - International Agency for Research on Cancer

- Group 1 - Carcinogenic to humans
- Group 2A - Probably carcinogenic to humans
- Group 2B - Possibly carcinogenic to humans
- Group 3 - Not classifiable as to carcinogenicity to humans
- Group 4 - Probably not carcinogenic to humans

NTP - National Toxicology Program, U.S. Department of Health and Human Services

- Group K - Known to be Human Carcinogens
- Group R - Reasonably Anticipated to be Human Carcinogens

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

NIOSH: National Institute for Occupational Safety

OSHA: Occupational Safety &amp; Health

Eye Irrit. 2A: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2A

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

**· Sources**

Les données proviennent des fiches signalétique du fabriquant, de la littérature spécialisée et des ouvrages de référence.

ECHA: European CHemicals Agency <http://echa.europa.eu>

GESTIS- Stoffdatenbank (Substance Database, Germany)

IUCLID (International Uniform Chemical Information Database)

RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances )

**· \* Données modifiées par rapport à la version précédente**

— US-F —